

Mgr E. Marcus
“Les Prêtres”
ed. DDB 1984
Notes de synthèse

**A - Fondements : le décret sur le Ministère et la vie des prêtres
de Vatican 2 , promulgué le 7 . 12 . 1965**

Par ce décret, l’Eglise demande aux prêtres de rejoindre les hommes jusque sur les lieux de leur existence qui sont devenus des creusets d’indifférence ou d’athéisme.

Là, ils devront exercer leur ministère en proximité fraternelle, inventer avec les croyants les chemins de la foi, en se gardant de prendre modèle sur le monde présent.

Quels aspects du ministère des prêtres, quelles exigences de leur vie, puisés aux sources de la tradition sacerdotale, faut-il mettre en valeur, actualiser, déployer de façon nouvelle, afin que l’Eglise dispose des prêtres dont elle a besoin pour donner le Christ au monde de ce temps ?

**B - 20 ans après “ Presbyterum ordinis “-P.O.-
les questions qui se posent.**

- Comment peut-on être prêtre ?
- au fait, pourquoi faut-il des prêtres ?
- les prêtres sont-ils des chrétiens comme les autres ?
- le temps des prêtres “généralistes” est-il révolu ?
- peut-il exister plusieurs sortes de prêtres ?
- quelles responsabilités restent-elles aux prêtres quand les laïcs sont devenus des responsables ?
- par les temps qui courent, le prêtre est-il encore l’homme de l’éternité ?

Les évêques et les prêtres sont nécessaires à la vie de l’Eglise, de la même nécessité que l’Eglise du Christ est elle-même nécessaire au monde pour son salut.

L’Eglise “sacrement “signifie qu’elle se reçoit d’un Autre, que le Christ et son Esprit accomplissent en elle une oeuvre au bénéfice de la multitude des hommes. Dans le sacrement, le Christ agit par les prêtres, en tant qu’il est la tête de l’Eglise , son épouse.

Les prêtres sont “configurés au Christ - Prêtre; ils participent de manière spéciale au sacerdoce du Christ, à son unique sacerdoce et à son unique ministère, à sa consécration et à sa mission. En recevant l’Ordre, ils ont été consacrés à Dieu d’une manière nouvelle pour être les instruments vivants du Christ Prêtre éternel. Lorsqu’ils célèbrent l’Eucharistie, ils s’unissent à l’acte du Christ Prêtre”

Les Pères conciliaires ont veillé à respecter la spécificité du lien entre le prêtre et le Christ, comparativement à celui qui unit chaque

baptisé au Christ, qui est appelé à être “un autre Christ “. Le prêtre, lui, est un autre Christ à la manière dont les apôtres l’ont été eux-mêmes. Il faut des prêtres parce que l’Eglise ne tient pas par elle-même, mais par l’Autre, le Christ.

La condition des prêtres dans le monde

P.O. n°3 *“Par leur vocation et leur ordination, les prêtres de la Nouvelle Alliance sont, d’une certaine manière mis à part au sein du Peuple de Dieu; mais ce n’est pas pour être séparés de ce peuple, ni d’aucun homme quel qu’il soit; c’est pour être totalement consacrés à l’oeuvre à laquelle le Seigneur les appelle”.*

Le Décret prend appui sur l’épître aux Hébreux (2, 17 - 4, 15)
“Le Seigneur Jésus a demeuré parmi nous; il a voulu devenir en tout semblable à ses frères, à l’exception, cependant, du péché”.

Le Décret P.O. ouvre des perspectives sur la diversification du ministère des prêtres. S’il existe des prêtres qui sont chacun le prêtre de Jésus Christ tous ensemble forment un unique presbyterium.

“Il est essentiel que tous, diocésains aussi bien que religieux, s’aident entre eux et travaillent ensemble à l’oeuvre de la vérité. Les liens entre eux doivent être de charité, de prière et de coopération “. P.O. n° 8

Gestion de la pénurie des prêtres

Des hypothèses ont germé. Toutes ont en commun de prendre pour point de départ le devoir qu’a l’Eglise de faire face aux besoins des communautés chrétiennes (Eucharistie et pardon des péchés) et de table sur une certaine plasticité de ses ministères.

--redistribution des fonctions presbytérales entre des ministères d’un type nouveau (Joseph Moingt *“Essai sur la mutation du ministère sacerdotal”*. 1973)

--différenciation du ministère presbytéral;

là où le prêtre fait défaut ordonner sur place un chrétien pour “assurer l’essentiel”. Les communautés pourraient choisir ces prêtres parmi leurs membres. Cette solution reviendrait à “dédoubler” le presbytérat

Or pour P.O., le presbytérat ne se fractionne pas. Etre prêtre, c’est s’ouvrir par le lien structurel avec le corps épiscopal à la dimension universelle de la mission de l’Eglise. Les trois grandes fonctions qui caractérisent le ministère de tout prêtre sont, comme pour l’évêque, indissociables, pas plus que ne le sont les trois titres du Christ, Prophète, Prêtre et Roi, dont elles dérivent. Les prêtres sont *“saisis”, “transformés”, “marqués d’un caractère spécial et configurés au Christ Prêtre, pour les rendre capables d’agir au nom du Christ Tête en personne”* (P.O.n°2)

-- le renouveau du diaconat voulu par le Concile (Lumen Gentium n° 29)

-- le développement des ministères et des services laïcs

L'Assemblée plénière de l'épiscopat français en 1973, sur le thème *"Tous responsables dans l'Eglise?"* disait *"il est possible de passer à une Eglise dont la vie et la mission reposent beaucoup plus sur la commune responsabilité des chrétiens"*

Les laïcs doivent vaincre leur appréhension par la mise en oeuvre du *"sacerdoce commun"* auquel habilite le baptême et la confirmation; (Jean Rigal *"des communautés pour l'Eglise"*. 1981)

Le baptême est le sacrement par lequel les fidèles sont rendus aptes à célébrer le culte de la religion chrétienne. (Lumen Gentium. Constitution de l'Eglise . n°11)

Mais pour devenir *" un sacerdoce saint et royal "* les hommes ont besoin d'un don qui vient du Père: l'onction de l'Esprit Saint. Seul peut le communiquer celui à qui le Christ en donne le pouvoir.

Ainsi les prêtres confèrent-ils à la communauté sa qualité sacerdotale.

Le *"sacerdoce commun des fidèles"* et *"le sacerdoce ministériel ou hiérarchique "* sont *" ordonnés l'un à l'autre : l'un et l'autre, en effet, selon son mode propre, participent de l'unique sacerdoce du Christ "*

(Lumen Gentium . n°10) . Et ils *"ont entre eux une différence essentielle et non seulement de degrés "*; les prêtres sont marqués *" d'un caractère spécial qui les configure au Christ Prêtre pour les rendre capables d'agir au nom du Christ Tête en personne "* (P.O. n°2)

"Par la prédication de la parole " dit le Décret, *" les prêtres font naître et grandir le peuple de Dieu "* (P.O. n°4)

La co-responsabilité en Eglise est une *" co-responsabilité différenciée "*

--P.O. invite les prêtres à considérer leur ministère comme le service du retour du Christ : son retour *"au quotidien de la vie de l'Eglise "* et à la consommation des siècles. Le Décret fait mention de l'éveil au sens de la vie éternelle.

--Les prêtres sont appelés à devenir, par le célibat, *"le signe vivant du monde à venir, déjà présent par la foi et la charité, où les enfants de la résurrection ne prennent ni femme ni mari "*.(Le 20, 35)

Le choix du célibat évoque la liberté à laquelle sont appelés les croyants vis à vis des réalités de ce monde. Nous campons ici-bas tel un peuple en exode. Et notre demeure définitive est pour *"demain"*, quand seront donnés la terre nouvelle et les cieux nouveaux.

Les prêtres au nom de l'Evangile, annoncent le monde qui vient, sans cesser d'être au service des hommes en ce monde qui passe.

C - Une veine du décret trop peu exploitée: sa mystique Trinitaire

P.O. montre que les 3 grandes fonctions des prêtres: le ministère de la Parole, celui des sacrements, notamment de l'Eucharistie, et la conduite des communautés, et les multiples travaux qu'elles comportent, ont à voir avec le mystère de la communion dont la source est en Dieu Trinité .Elles s'inscrivent dans le "*dynamisme d'unité* " issu des Trois Personnes dont les relations constituent un unique foyer d'amour divin.

L'Eucharistie appelle l'engagement missionnaire. Les orientations des évêques de France et, dès 1971, à l'Assemblée plénière de Lourdes, ("*l'Eglise, signe de salut au milieu des hommes* "), ont mis en lumière les enjeux missionnaires de la sacramentalité

"que les prêtres et les évêques se laissent donc conduire par l'Esprit qui a consacré le Seigneur par l'onction et l'a envoyé porter la Bonne Nouvelle aux pauvres ". (P.O. n°17)

"C'est bien l'exercice loyal, inlassable de leurs fonctions dans l'Esprit du Christ qui est pour les prêtres, le moyen authentique d'arriver à la sainteté" (P.O. n°13)

"Les prêtres s'uniront à leur Seigneur, et par lui, au Père dans l'Esprit Saint : ainsi ils pourront être tout remplis de consolation et surabonder de joie " (P.O. n°14)

"Ce monde que Dieu a tant aimé, qu'il lui a donné son Fils unique, est confié à l'amour et au ministère des pasteurs de l'Eglise " (P.O. n°22)

D- Pour que le Décret poursuive sa carrière

- Accueillir le décret dans son intégralité.
- Entrer dans la dynamique du décret:
 - Quels prêtres faut-il à l'Eglise pour qu'elle corresponde à sa vocation dans le monde de ce temps ?
- Restituer le décret dans l'ensemble de la tradition sacerdotale.
 - Chaque Concile est cohérent avec ceux qui précèdent, mais aucun Concile ne résume tous les autres pour dispenser de s'y référer.

Il faudrait réintégrer P.O. dans la totalité de notre patrimoine de tradition chrétienne sur le sacerdoce ministériel, et d'autre part conserver à P.O. son apport particulier.

Conclusion

Si ce Décret peut être qualifié de "*pastoral* " ce n'est pas parce qu'il serait vide de doctrine sur le ministère sacerdotal, mais parce que le visage du Christ, auquel il fait référence est celui du Pasteur.

